

Réf: Dossier N° 325820

Avis de constitution

« MAAGOT SAS »

ABIDJAN COCODY Riviera Faya cité SIR, Lot 626, Ilot 71

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/05/2024 reçus par Me BARRY-DOSSO AICHA, enregistrés au CEPICI, le 24/06/2024, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « MAAGOT SAS »

La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- ? Création et commercialisation de solutions informatiques en finance technologiqu**
- ☉ Vente de cartes**
- ? ~~Prévisions~~ d'argent**
- ? Vente d'équipements électroniques de paiement**
- ? Vente de souscriptions à des services financiers**

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN COCODY Riviera Faya cité SIR, Lot 626, Ilot 71

M DAN FABRICE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00105 du 13/09/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°41736/GTCA/RC/2024 du 13/09/2024

Pour Avis

Le CEPICI

